

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je pense qu'on a laissé la parole à l'honorable député même au delà du temps alloué et j'espère qu'il me laissera, au moins, les quelques minutes que j'ai à ma disposition pour lui répondre.

La Commission royale d'enquête sur les services de santé a recommandé qu'il y ait un médecin pour environ 650 personnes. En 1968, il y avait au Canada un médecin pour 740 personnes et, actuellement, il y en a un pour 683 personnes. J'espère que l'honorable député remarquera l'amélioration qui se produit constamment en ce domaine. Le nombre de plus en plus important de diplômés en médecine, ajouté à celui des médecins immigrants, contribuera sûrement à améliorer la situation, et la proportion recommandée par la Commission sera bientôt atteinte.

Je voudrais dire, en terminant, que les efforts du gouvernement tendent non seulement à pallier la présumée pénurie de médecins, mais aussi à améliorer les soins médicaux de façon que tous les Canadiens soient bien traités. Au fait, depuis 1966, le gouvernement a déjà dépensé 216 millions de dollars pour répondre à tous ces besoins.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable secrétaire parlementaire, mais son temps de parole est écoulé.

LES FRUITS—LA DEMANDE D'AIDE DES POMICULTEURS CANADIENS—LA QUESTION DU DUMPING DES PRODUITS AGRICOLES

[Traduction]

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, à côté du problème national sérieux que posent la pénurie de médecins et ses effets sur la santé des citoyens et dont a parlé mon collègue de Simcoe-Nord (M. Rynard), mon intervention au sujet des problèmes de l'industrie des pommes et des fraises dans la vallée du Fraser peut paraître insignifiante. Je fonderai cependant mes démarches auprès du gouvernement sur le vieil adage qui veut qu'une pomme le matin éloigne le médecin.

Des voix: Oh, oh!

M. Rose: Mon intervention de ce soir fait immédiatement suite au rejet par la Chambre de l'amendement proposé par mon parti, visant à inclure les exportations agricoles canadiennes dans le bill C-262. Je sais que les députés de l'opposition officielle qui se soucient constamment des problèmes de l'agriculture canadienne et qui alimentent beaucoup cette discussion, ont voté contre ledit amendement. Ce n'est là qu'une parenthèse. D'autres opinants ont fait cependant observer que malgré l'extrême importance des exportations agricoles canadiennes par rapport au total des marchandises exportées. Le député de Regina-Est (M. Burton) a même souligné que 15 p. 100 du total des importations américaines du Canada ne sont pas incluses dans le bill C-262 dont nous étions saisis et qui traite de la situation de l'industrie canadienne par suite de la surtaxe des États-Unis.

On peut signaler que l'industrie de transformation des produits agricoles pourrait faire appel à l'aide prévue dans cette loi. Il me semble que certaines matières premières comme le blé et le seigle et d'autres produits traités comme les Wheaties ou le whisky de seigle ont également besoin de cette aide.

Mes observations de ce soir font précisément suite à une question que j'ai posée, le 17 septembre, au ministre de

[M. Rynard.]

l'Industrie et du Commerce (M. Pepin). Comme le rapport le compte rendu à la page 7948, je lui avais posé la question suivante:

Vu les difficultés de la pomiculture canadienne en raison de la surtaxe américaine et aussi de la mauvaise récolte cette année, le gouvernement a-t-il pris une décision au sujet de la demande des producteurs de la Colombie-Britannique d'une aide de \$66,000 à l'exportation au même titre que celle qu'on veut accorder aux industries aux termes du bill C-262?

J'ai reçu une réponse du ministre qui, en passant, ne voulait rien dire, où il annonçait qu'il examinerait la chose. Un mois s'est écoulé depuis et cet examen n'a encore donné aucun résultat. J'ai alors demandé, étant donné que le marché agricole canadien, non seulement des pommes et des fraises mais aussi des légumes, était sans cesse menacé par le dumping ou par les produits étrangers offerts à des prix dérisoires, si le gouvernement était en train de préparer une mesure législative protectrice qui puisse être appliquée sans tarder dans l'intérêt des producteurs canadiens. Le ministre a répondu, d'un air assez entendu—comme il le fallait je pense—que lorsque les pays étrangers ont recours à ce genre de mesure, il est parfois difficile pour le Canada de faire de même, parce que, bien entendu, nous avons décidé d'établir moins de barrières commerciales pour pouvoir donner de l'expansion aux échanges dans le monde.

Je n'ai rien à redire à cela, mais notre parti favorise également un abaissement général des barrières tarifaires artificielles érigées entre les pays. La concurrence est une excellente chose, pourvu que les concurrents soient à armes égales. Que Montréal rivalise avec Toronto, la lutte est égale, je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus. Mais que la lutte pour la coupe Allan s'engage entre les Black Hawks de Chicago de la Ligue nationale de hockey, qui ont des moyens et ressources innombrables, et les Kelowna Packers, il est évident que les forces ne sont pas égales. Cette concurrence inégale existe de nos jours dans le domaine agricole, non seulement du point saisonnier mais en matière de production.

Puis-je prendre quelques instants pour faire l'historique de la question que j'ai soulevée. Dans l'Okanagan, nous avons eu deux années de bénéfices peu élevés. La récolte de pommes est faible cette année. Les banques restreignent le crédit. Les pommes exportées aux États-Unis ont souffert de la surtaxe et les frais supplémentaires se sont élevés à \$66,000. Nous exportons probablement un million de caisses chaque année. Il y a eu une abondante récolte de poires en Californie, et les offres à perte ont baissé le prix de ces produits. Le prix dans l'Okanagan est d'environ \$1.50 la caisse.

Les prunes des États-Unis offertes à deux cents la livre ne remboursent même pas les frais de cueillette. Quant aux tartes aux pommes—et qu'y a-t-il de plus américain, ou plutôt de plus nord-américain que les tartes aux pommes—la plupart des pommes dans les tartes en Colombie-Britannique viennent de Chine et du Japon. Même nos institutions publiques, telle l'école Woodlands pour les arriérés, importent constamment des pommes des États-Unis. Le premier ministre provincial lui-même est originaire du centre de la région de Kelowna où l'on cultive les pommiers.

Les États-Unis ont toujours maintenu, malgré les accords du GATT, les deux cents de surtaxe ou le tarif visant les pommes canadiennes, alors que nous avons cessé de le faire. Je crois que nous devons établir des rouages immédiatement pour contrecarrer ces menaces à notre stabilité agricole. Nous avons parlé, depuis un mois, de certaines mesures à prendre pour protéger le blé et les